

**GROUPE 4 FONGICIDE**

## RIDOMIL GOLD® 480SL

FONGICIDE

SOLUTION

USAGE AGRICOLE

Pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques causées par des agents pathogènes de la classe des oomycètes chez les pommiers (non en production), les concombres de pleine terre et de serre, le ginseng, le houblon, les framboisiers, les bleuets, les haricots mange-tout, les fraisiers, le tabac, les radis, les épinards et les pommes de terre.

### GARANTIE

Métalaxyl-M et isomère-S ..... 480 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT**



**POISON**

**IRRITE LES YEUX ET LA PEAU**

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

N° D'HOMOLOGATION : **28474**

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : **1 L - 10 L**

**Syngenta protection des cultures Canada, inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario

N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Label

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique. Un contact avec les yeux peut nécessiter le recours à des soins ophtalmologiques spécialisés.

## PRÉCAUTIONS

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif ou Mortel si ingéré. Irrite les yeux. ÉVITER TOUT contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection à coques ou un écran facial, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ou pendant le nettoyage ou la

réparation de l'équipement. Se changer après l'emploi. Se laver à l'eau et au savon après l'emploi. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation.

Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le lieu traité pendant l'application.

Ne pas retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 12 heures suivant l'application.

Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Ne pas appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés et milieux humides) ni dans les habitats estuariens ou marins.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

### **Dangers pour l'environnement :**

L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les régions où le sol est perméable (p. ex. sols sableux) et où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a notamment les fortes pluies, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matière organique comme l'argile). Afin de limiter le plus possible les risques pour l'environnement découlant de l'utilisation de ce produit, ne pas l'utiliser sur les sols graveleux de texture grossière, sur les sols contenant moins de 2 % de matière organique, ni aux endroits où la nappe phréatique pourrait être près de la surface.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

## **ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

Les noms de produits suivis des symboles <sup>®</sup> ou <sup>MC</sup> sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

**GROUPE 4 FONGICIDE**

## RIDOMIL GOLD® 480SL

FONGICIDE

SOLUTION

USAGE AGRICOLE

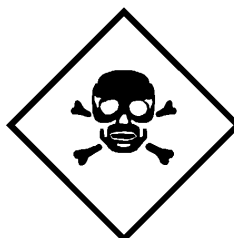
Pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques causées par des agents pathogènes de la classe des oomycètes chez les pommiers (non en production), les concombres de pleine terre et de serre, le ginseng, le houblon, les framboisiers, les bleuets, les haricots mange-tout, les fraisiers, le tabac, les radis, les épinards et les pommes de terre.

### GARANTIE

Métalaxyl-M et isomère-S ..... 480 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT**



**POISON**

**IRRITE LES YEUX ET LA PEAU**

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

N° D'HOMOLOGATION : **28474**

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**Syngenta protection des cultures Canada, inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario

N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique. Un contact avec les yeux peut nécessiter le recours à des soins ophtalmologiques spécialisés.

## PRÉCAUTIONS

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif ou Mortel si ingéré. Irrite les yeux. ÉVITER TOUT contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection à coques ou un écran facial, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ou pendant le nettoyage ou la

réparation de l'équipement. Se changer après l'emploi. Se laver à l'eau et au savon après l'emploi. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation.

Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le lieu traité pendant l'application.

Ne pas retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 12 heures suivant l'application.

Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Ne pas appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés et milieux humides) ni dans les habitats estuariens ou marins.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

### **Dangers pour l'environnement :**

L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les régions où le sol est perméable (p. ex. sols sableux) et où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a notamment les fortes pluies, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matière organique comme l'argile). Afin de limiter le plus possible les risques pour l'environnement découlant de l'utilisation de ce produit, ne pas l'utiliser sur les sols graveleux de texture grossière, sur les sols contenant moins de 2 % de matière organique, ni aux endroits où la nappe phréatique pourrait être près de la surface.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

## **ÉLIMINATION**



Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

### **MODE D'EMPLOI**

Le fongicide RIDOMIL GOLD® 480SL est un fongicide systémique destiné à être utilisé dans le cadre d'un programme préventif pour la suppression des maladies suivantes :

- pourriture du collet des pommiers non en production;
- fonte des semis de concombres de pleine terre causée par *Pythium*;
- dommages aux concombres de serre causés par *Pythium*;
- fonte des semis causée par *Pythium* et pourridié phytophthoréen du ginseng;
- mildiou du houblon;
- pourridié des racines du framboisier causé par *Phytophthora* et *Pythium*;
- pourridié des racines dans le bleuet en corymbe causé par *Phytophthora*;
- fonte des semis causée par *Pythium* et pourridié phytophthoréen des haricots mange-tout;
- stèle rouge du fraisier;
- Pythium* spp. dans les couches de semis de tabac en serre;
- moisissure bleue du tabac;
- mildiou dans les épinards;
- répression du mildiou dans les radis;
- répression de la pourriture rose, de la pourriture aqueuse, du mildiou foliaire, de l'alternariose et de la moisissure grise des fanes de la pomme de terre.

Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL est rapidement absorbé par les racines et protège les plantes des maladies dans un vaste éventail de conditions météorologiques.

### **RESTRICTIONS D'EMPLOI**

L'expérience a démontré que des souches d'agents fongiques qui résistent au métalaxyl-M et à l'isomère-S peuvent se développer. Or, si l'on ne supprime pas la maladie, celle-ci

endommagera la culture et/ou provoquera des pertes de rendement. Étant donné qu'il est impossible de prévoir toute manifestation de résistance à ces substances, Syngenta protection des cultures Canada, inc. n'assume aucune responsabilité en cas de pertes ou de dommages aux cultures résultant de l'incapacité du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à supprimer les souches d'agents fongiques qui ont acquis une résistance. Si une maladie se déclare dans un champ traité, consulter immédiatement le spécialiste du gouvernement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

**NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL EN TRAITEMENT FOLIAIRE À MOINS QU'UN TEL USAGE NE SOIT INDIQUÉ SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE.**

**Ne pas immerger les plants ou les racines, pulvériser le produit sur des racines nues ou employer un traitement d'eau pour greffons avec des solutions contenant le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.**

**Lorsqu'utilisé sur des pommes de terre, n'appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL qu'avec l'un des produits d'association recommandés.**

#### **MODE D'EMPLOI**

##### Application avec pulvérisateur de grande culture

Ne pas appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. Ne pas pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieure à la taille « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi celles prescrites sur les étiquettes des autres produits utilisés dans le mélange en cuve.

<b>POMMIERS (non en production)</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
<i>Phytophthora</i>	1 mL de produit dans 5 L d'eau par arbre	Arroser abondamment le sol autour de la base de l'arbre avec le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL. Effectuer un premier traitement à titre préventif au moment de la plantation, puis un deuxième traitement à la fin d'août. Au cours des années non productives qui suivent, appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL au printemps, avant le début de la saison de croissance (généralement fin avril), et à nouveau à la fin d'août.
<b>HOUBLON</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Mildiou	570 mL de produit dans 200 L d'eau à l'hectare	Arroser le sol, dans la région des racines, au début d'avril. Effectuer un seul traitement par saison. Le délai de sécurité avant la récolte est de 135 jours.
<b>FRAMBOISIERS</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Pourridié des racines causé par <i>Pythium</i> et <i>Phytophthora</i>	37 ml par 100 mètres de rang	<p><b><u>NOUVEAUX PLANTS</u></b></p> <p>Appliquer après la plantation (dans suffisamment d'eau pour tremper le sol) en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Effectuer un deuxième traitement à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.</p> <p><b><u>PLANTS ÉTABLIS</u></b></p> <p>Appliquer à la surface du sol, à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang.</p> <p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pénétrera facilement jusqu'aux racines dès la prochaine pluie ou irrigation.</p> <p><b>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.</b></p>

<b>FRAISES : Ontario, Québec et Maritimes</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Stèle rouge	1 L à l'hectare	<p>Effectuer un traitement généralisé en utilisant suffisamment d'eau pour permettre une application uniforme. Si le temps est sec au moment du traitement, utiliser un volume d'eau suffisant (2 500 L/ha) pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines.</p> <p><b>NOUVEAUX PLANTS</b>  <u>Premier traitement</u> – Traiter au début de septembre.</p> <p><u>Deuxième traitement</u> – Traiter à la fin d'octobre, mais pas plus tard que le 31 octobre.</p> <p><b>PLANTS ÉTABLIS</b>  <u>Traitement d'automne</u> – Premier traitement au début de septembre.</p> <p><u>Deuxième traitement</u> - Traiter à la fin d'octobre, mais pas plus tard que le 31 octobre.</p> <p>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR DES PLANTS ÉTABLIS.</p>

<b>FRAISES : Ouest canadien</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Stèle rouge	20 mL par 100 mètres de rang	<p><b><u>NOUVEAUX PLANTS</u></b> Appliquer après la plantation (dans suffisamment d'eau pour tremper le sol) en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Effectuer un deuxième traitement à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.</p> <p><b><u>PLANTS ÉTABLIS</u></b> Appliquer sur le sol à l'automne, avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang.</p> <p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pénétrera facilement jusqu'aux racines dès la prochaine pluie ou irrigation.</p> <p><b>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.</b></p> <p><b>AVERTISSEMENT</b></p> <p>LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA STÈLE ROUGE. SI LES PULVÉRISATEURS NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DU FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL, DE GRAVES DOMMAGES POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DES CULTURES FRUITIÈRES POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DES PULVÉRISATEURS.</p>

<b>POMMES DE TERRE – Mélange en cuve avec le fongicide fluide QUADRIS®</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Rhizoctone de la tige et des stolons ( <i>Rhizoctonia</i> spp.)	4 mL du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL/100 m de rang	Appliquer une fois dans le sillon au moment du semis dans un volume d'eau de 50 à 140 L/ha. Régler la buse du pulvérisateur de façon que le produit soit déposé en une bande de 15 à 20 cm de largeur dans un sillon tout juste avant la fermeture de celui-ci.
Rhizoctone brun ( <i>Rhizoctonia solani</i> )	4-6 mL de fongicide fluide QUADRIS/100 m de rang	
Répression de la pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire toutes les étiquettes et respecter les mesures de précaution, les modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions indiquées.</li> <li>• Avant de préparer le mélange dans la cuve du pulvérisateur, toujours vérifier la compatibilité du mélange de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL et de fongicide fluide QUADRIS en effectuant un essai avec des quantités proportionnelles de ces produits et d'eau.</li> <li>• Assurer une agitation hydraulique ou mécanique suffisante pendant le remplissage et l'application afin de maintenir l'homogénéité du mélange en cuve.</li> <li>• Remplir la cuve au moins à la moitié de sa capacité avec de l'eau propre.</li> <li>• Ajouter en premier le fongicide fluide QUADRIS, puis le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.</li> <li>• Ne pas laisser le mélange dans la cuve du pulvérisateur pendant des périodes prolongées sans agitation. Mélanger et appliquer le jour même.</li> </ul> <p>Prévoir un délai de 30 jours avant de semer à nouveau des pommes de terre (légumes-racines).</p> <p>Ne pas appliquer dans les 90 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.</p>		

<b>POMMES DE TERRE – Mélange en cuve avec le fongicide fluide QUADRIS® et l'insecticide ACTARA® 240SC</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Rhizoctone de la tige et des stolons	4 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL /100 m de rang	Appliquer une fois sous forme de pulvérisation dans le sillon dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture.
Rhizoctone brun	4-6 mL de fongicide fluide QUADRIS /100 m de rang	
Pourriture rose (répression seulement)	3,4-4,4 mL d'insecticide ACTARA 240SC /100m de rang	Utiliser la dose la plus élevée de fongicide fluide QUADRIS lorsque le risque de la maladie est élevé.
Doryphore de la pomme de terre		Utiliser la dose la plus élevée d'insecticide ACTARA 240SC pour une suppression résiduelle prolongée.
Cicadelle de la pomme de terre		
Pucerons – y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale		Installer les buses de façon que le jet soit dirigé dans le sillon sur une bande de 15 à 20 cm, juste avant que la semence soit enterrée.

**Directives concernant le mélange**

1. Remplir la cuve du pulvérisateur au moins à la moitié de sa capacité avec de l'eau propre.
2. Après avoir fait démarrer l'agitateur, ajouter le fongicide fluide QUADRIS et l'insecticide ACTARA 240SC, puis le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.
3. Continuer de remplir la cuve d'eau jusqu'à ce que le volume désiré soit atteint.
4. Commencer l'application de la solution lorsque les produits se sont complètement dispersés dans l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été appliqué.

**Précautions**

Lire les étiquettes de tous les produits mélangés dans la cuve et respecter les mesures de précaution, les modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions indiquées.

Toujours vérifier la compatibilité du mélange en effectuant un essai avec des quantités proportionnelles de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL, de fongicide fluide QUADRIS, d'insecticide ACTARA 240SC et d'eau avant de préparer le mélange dans la cuve du pulvérisateur.

Assurer une agitation hydraulique ou mécanique suffisante pendant le remplissage et l'application afin de maintenir l'homogénéité du mélange en cuve.

Ne pas laisser le mélange dans la cuve du pulvérisateur pendant des périodes prolongées sans agitation. Mélanger et appliquer le jour même.

Ne pas effectuer de traitement foliaire avec l'insecticide ACTARA 25WG après avoir fait un traitement de sol avec l'insecticide ACTARA 240SC.

Prévoir un délai de 30 jours avant de semer à nouveau des pommes de terre (cultures-racines).

Ne pas appliquer dans les 90 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.

**POMMES DE TERRE – Mélange en cuve avec les fongicides agricoles BRAVO® 500 ou BRAVO 720 ou BRAVO Zn ou BRAVO Ultrex**

MALADIE	DOSE DE PRODUIT	REMARQUES
Suppression du mildiou foliaire, de l'alternariose et de la moisissure grise des fanes et répression de pourritures d'entreposage, à savoir la pourriture aqueuse <i>Pythium</i> spp.) et la pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )	0,208 L/ha de RIDOMIL GOLD 480EC	Effectuer un deuxième et un troisième traitement avec ce mélange en cuve à des intervalles de 14 jours. Utiliser un fongicide de contact homologué à des intervalles de 7 jours après l'application de ce mélange en cuve. Utiliser au moins 50 L d'eau pour assurer une couverture adéquate. Commencer les traitements lorsque les plants ont atteint 15-20 cm de hauteur, mais pas plus tard que lorsque le feuillage des plants s'entrecroise dans le rang, uniformément, dans tout le champ ou lorsque la maladie est imminente
	+	
	2,0 L/ha de BRAVO 500 OU	
	1,39 L/ha de BRAVO 720 OU	
	2,0 L/ha de BRAVO ZN OU	
	1,21 kg/ha de BRAVO Ultrex	

- Lire toutes les étiquettes et se conformer aux précautions, modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions.
- Toujours vérifier la compatibilité du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL avec le produit d'association

à utiliser dans le mélange en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles des produits employés et d'eau avant de procéder au mélange dans la cuve du pulvérisateur.

- Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application afin que la solution de pulvérisation reste en suspension.
- Remplir la cuve de pulvérisation au moins à moitié d'eau propre.
- Verser tout d'abord le produit d'association dans la cuve, puis le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.
- Ne pas laisser le mélange dans la cuve de pulvérisation sans agitation pendant des périodes prolongées. Mélanger et appliquer le jour même.

**Restrictions :** NE PAS effectuer plus de trois (3) applications par saison, peu importe la maladie traitée. NE PAS appliquer sur les plants de pomme de terre dans les 14 jours précédant la récolte.

COUCHES DE SEMIS DE TABAC EN SERRE		
MALADIE	DOSE DE PRODUIT	COMMENTAIRES
<i>Pythium</i> spp.	12 mL dans 100 litres d'eau appliqués sur 100 mètres carrés de lit de semence.	Appliquer dans les 72 heures qui précèdent le semis. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AVEC UN PULVÉRISATEUR UTILISÉ AUPARAVANT POUR L'APPLICATION D'UN HERBICIDE.



<b>TABAC (séché à l'air chaud) – APPLICATION AU CHAMP</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
Moisissure bleue	600 mL à 1,2L /ha	<p><b>Premier traitement</b> Appliquer avant le repiquage. Si le temps sec persiste après le traitement, procéder à l'irrigation ou au sarclage pour favoriser l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines. La dose de 600 mL à l'hectare peut permettre la suppression de la moisissure bleue pendant un maximum de cinq semaines. D'après l'expérience acquise jusqu'à présent en Ontario, la moisissure bleue constitue généralement un problème au cours des deux dernières semaines de juillet et de la première semaine d'août. Pour supprimer la moisissure bleue pendant toute la saison, utiliser la dose de 1,2 litre de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.</p> <p><b>Deuxième traitement</b> Pour une suppression prolongée de la moisissure bleue dans les champs de tabac, procéder à une application supplémentaire de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à raison de 600 mL à l'hectare, en traitement généralisé avant le dernier sarclage. Si le temps sec persiste après le traitement, irriguer le sol pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines.</p> <p>Ne pas effectuer ce traitement supplémentaire si plus de 600 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ont été appliqués avant le repiquage. Pour ne pas abîmer la récolte, ne jamais appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur les feuilles des plants de tabac.</p>
	600 mL/ha	

<b>TABAC (BURLEY) – APPLICATION AU CHAMP</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
<b>Moisissure bleue</b>	1,2 L/ha pour un traitement unique  ou  600 mL/ha pour un traitement fractionné	<p>Le traitement peut être effectué une seule fois à raison de 1,2 L/ha avant le repiquage; on peut aussi effectuer des traitements fractionnés à raison de 600 mL/ha avant le repiquage et de 600 mL/ha (traitement au sol) tout juste avant le dernier sarclage.</p> <p>Si le temps sec persiste après le traitement, irriguer le sol pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines.</p> <p>Pour ne pas abîmer la récolte, ne jamais appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur les feuilles des plants de tabac.</p>

**TABAC****DIRECTIVES POUR L'APPLICATION ET L'INCORPORATION AU SOL**

Pulvériser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL juste avant le repiquage, de préférence dans les 24 heures qui précèdent celui-ci. Pulvériser uniformément sur toute la surface du sol. Pour permettre une bonne incorporation au sol, sarcler entre les rangs à l'aide d'un cultivateur à dents en S ou du type Kongsilde réglé de façon à travailler le sol à 10 cm de profondeur, en s'assurant que les côtés de la butte de fumigation sont enlevés. Se déplacer à une vitesse au sol de 10 à 13 km/h. Pendant le repiquage, éviter le plus possible le mouvement du sol depuis le sommet de la butte de fumigation afin que les jeunes plants ne soient pas entourés de sol non traité. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PAR BANDES. NE PAS L'APPLIQUER DANS L'EAU DE REPIQUAGE. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PAR VOIE AÉRIENNE.

**AVERTISSEMENT**

LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA MOISSURE BLEUE. SI LES PULVÉRISATEURS NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DU FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL, DE GRAVES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE CAUSÉS AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DE LA CULTURE DU TABAC POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DES PULVÉRISATEURS.

**TABAC, APPLICATION AU CHAMP – Directives pour le mélange et l'application**

1. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié ou aux trois quarts de sa capacité avec de l'eau.
2. Tout en maintenant l'agitation, ajouter la quantité requise de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL (voir la section sur les doses de produit de l'étiquette), puis continuer de remplir la cuve avec de l'eau.
3. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et la pulvérisation.
4. Rincer le pulvérisateur à fond à l'eau claire et le laisser égoutter avant et après l'utilisation du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.

**NOTE :** Ne pas laisser reposer le contenu du réservoir pendant une longue période de temps sans agitation. Si la pulvérisation est interrompue, bien agiter avant de pulvériser. NE PAS CONSERVER LA SOLUTION DE PULVÉRISATION DE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL JUSQU'AU LENDEMAIN.

**Renseignements sur le pulvérisateur**

Utiliser des tamis de buses de 50 mailles ou moins. Pour réduire le plus possible la formation de mousse, faire en sorte que la conduite de dérivation se déverse dans le fond du réservoir ou tout près du fond.

Pression de pulvérisation : 200 à 300 kPa.

Volume de pulvérisation à l'hectare : 200 à 300 litres d'eau.

**COMPATIBILITÉ :** NE PAS MÉLANGER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AVEC DES NÉMATOCIDES, DES INSECTICIDES, DES HERBICIDES, DES FONGICIDES ET DES ENGRAIS.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Syngenta protection des cultures Canada, inc.; et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta protection des cultures Canada, inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures ci-dessous.

En foi de quoi, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta protection des cultures Canada, inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages d'écrits ci-dessous.

## MODE D'EMPLOI

### GINSENG

Suppression de la fonte des semis causée par *Pythium* et du pourridié phytophthoréen

Pour supprimer la fonte des semis causée par *Pythium* pendant la première année de croissance, appliquer 650 mL de produit à l'hectare juste avant la levée des plantules. Pour la suppression du pourridié phytophthoréen au cours des années subséquentes, appliquer 650 mL de produit à l'hectare en traitement généralisé au printemps, avant la levée du ginseng. Appliquer dans au moins 2500 L d'eau à l'hectare. Ne pas appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL plus d'une fois par année.

NOTE : NE PAS UTILISER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PENDANT LA SAISON DE CROISSANCE. Effectuer plutôt une ou deux applications de RIDOMIL 2G en prenant soin de suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de RIDOMIL 2G. N'appliquer aucun produit contenant du métalaxyl ou du métalaxyl-M et de l'isomère-S dans les 9 jours précédant la récolte du ginseng. Ne pas effectuer plus de trois traitements par année, au total, avec des produits contenant du métalaxyl ou du métalaxyl-M et de l'isomère-S.

### CONCOMBRES DE PLEINE TERRE

Suppression de la fonte des semis causée par *Pythium*.

Pour supprimer la fonte des semis causée par *Pythium* dans les cultures de concombres, appliquer de 2,25 à 4,5 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL par 100 mètres de rang, en une bande de 18 cm de large centrée sur le rang. Traiter immédiatement après le semis ou juste avant le repiquage. Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL doit être incorporé mécaniquement aux cinq premiers centimètres de sol avant le repiquage ou transporté dans la zone où se trouvent les semences peu de temps après le semis par une pluie ou une irrigation de 15 à 25 mm. Utiliser la dose élevée lorsque le risque de dommage par la maladie est grand. Appliquer dans au moins 200 L d'eau à l'hectare. Appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL dans les cultures de concombre une fois par année seulement à l'aide d'un équipement d'application au sol uniquement.

Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ne doit être utilisé que sous forme de pulvérisation à la surface du sol. Ne pas utiliser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pour la suppression des maladies dans les cultures en serre. Ne pas l'appliquer sur le feuillage des plants repiqués, ni comme traitement par arrosage des pieds; ne pas tremper les plantules à repiquer dans une solution contenant le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.

Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL est rapidement absorbé par les racines et protège les plantes des maladies dans un vaste éventail de conditions météorologiques.

### **CONCOMBRES DE SERRE**

Suppression de *Pythium spp.*

**LES PRODUCTEURS QUI UTILISENT CE TRAITEMENT DOIVENT SIGNER UNE RENONCIATION DE RECOURS ET UN CERTIFICAT D'INDEMNISATION AVANT D'ACHETER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL ET DE L'UTILISER SUR DES CONCOMBRES CULTIVÉS EN SERRE.**

Appliquer 250 mL d'un mélange de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL et d'eau (de 0,75 à 1,25 mL de produit pour 10 L d'eau) immédiatement après le repiquage à la base de chaque plant (effectuer un seul traitement).

- NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL SUR LE FEUILLAGE.
- EFFECTUER UN SEUL TRAITEMENT PAR CYCLE CULTURAL.
- NE PAS UTILISER DANS LA CHAMBRE DE MULTIPLICATION.
- NE PAS APPLIQUER DANS LES 21 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.
- NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DESTINÉS À ÊTRE REPIQUÉS EN PLEIN CHAMP.
- NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DE SERRE CULTIVÉS DANS DE LA TERRE.

### **HARICOTS MANGE-TOUT**

Suppression de la fonte des semis causée par *Pythium* et du pourridié phytophthoréen.

Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL, s'il est appliqué au semis, supprime la fonte des semis causée par *Pythium* et le pourridié phytophthoréen dans les haricots mange-tout. Appliquer 2,3 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL par 100 mètres de rang, sur une bande de 20 cm et des rangs espacés de 76 cm. Cela correspond à une dose d'application de 300 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à l'hectare traité. Régler les buses du pulvérisateur de façon qu'un tiers du jet soit pulvérisé directement dans le sillon de semis et un tiers de chaque côté du sillon. Effectuer un seul traitement par année.

### **BLEUETS EN CORYMBE**

Suppression du pourridié des racines (*Phytophthora cinnamoni*).

Appliquer 37 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL par 100 mètres de rang à la surface du sol et en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang ou, encore, tôt au printemps avant le début de la croissance. Appliquer dans au moins 2000 L d'eau à l'hectare. Ne pas appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL plus d'une fois par année.

Délai de sécurité avant la récolte : 80 jours.

### **POMMES DE TERRE**

Suppression de la pourriture rose (*Phytophthora erythroseptica*)

Appliquer 4 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL par 100 mètres de rang directement sur les plantons déposés dans le sillon en une bande de 15 à 20 cm (avant de refermer le sillon). Appliquer dans au moins 30 litres d'eau à l'hectare.

Ne pas appliquer dans les 80 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer plus d'une fois par saison. Ne pas appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.

## ÉPINARDS

Suppression du mildiou de l'épinard (*Peronospora farinose f.sp. spinaciae*).

Appliquer 1 L de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à l'hectare. Appliquer au semis, en bandes sur le rang, incorporer au sol avant le semis ou injecter avec un engrais liquide. Effectuer un traitement par saison.

On sait par expérience que des souches d'agents fongiques qui résistent au métalaxyl-M et à l'isomère-S peuvent se développer. Or, si l'on ne supprime pas la maladie, celle-ci endommagera la culture et/ou provoquera des pertes de rendement. Étant donné qu'il est impossible de prévoir toute manifestation de résistance à ces substances, Syngenta protection des cultures Canada, inc. n'assume aucune responsabilité en cas de pertes ou de dommages aux cultures résultant de l'incapacité de RIDOMIL GOLD à supprimer les souches d'agents fongiques qui ont acquis une résistance. Si une maladie se déclare dans un champ traité, consulter immédiatement le spécialiste gouvernemental de la région.

NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

## RADIS

Suppression du mildiou (*Peronospora parasitica*).

Appliquer de 1,2 à 2,4 L de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à l'hectare. Utiliser la dose la plus élevée dans les zones qui ont déjà été fortement affectées par la maladie. Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison. Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du sol.

Une seule application (généralisée ou en bande) : Appliquer avant le semis ou au moment du semis. Pour l'application en bandes, utiliser une bande de 18 cm.

Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte. NE PAS appliquer par voie aérienne. NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide RIDOMIL GOLD 480SL, fongicide du groupe 4. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide RIDOMIL GOLD 480SL et à d'autres fongicides du groupe 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ou les fongicides du même groupe 4 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Afin de limiter le plus possible le risque de développement d'une résistance chez les agents pathogènes visés par ce produit, ne pas utiliser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur deux générations consécutives de semences.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Syngenta Protection des cultures Canada au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).

Les noms de produits suivis des symboles <sup>®</sup> ou <sup>MC</sup> sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )